

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Communautaire

Séance du 27 novembre 2023

Délibération n°2023/299

Nombre de conseillers :

En exercice : 66 Présents : 51 Votants : 56 Pour : 56 Contre : 0 Abstention : 0

L'an deux mille vingt-trois, le 27 novembre à 18h30, le Conseil communautaire de la Communauté de communes Entre Bièvre et Rhône, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à Clonas sur Varèze sous la présidence de Madame Sylvie DEZARNAUD, Présidente de la Communauté de communes. La séance du Conseil communautaire est ouverte au public, et transmise en directe sur la chaîne Youtube de EBER dont le lien est disponible sur www.entre-bievretrhone.fr

Date de convocation du Conseil : 21 novembre 2023

MEMBRES PRESENTS :

AGNIN	Mr MONTEYREMARDE Christian
ASSIEU	Mr SEGUI Jean Michel
AUBERIVES SUR VAREZE	Mme CLARET Nelly
BEAUREPAIRE	Mr PAQUE Yannick - Mme MOULIN MARTIN Béatrice - Mme MONNERAY Annie - Mr SOLMAZ Kéan
BELLEGARDE POUSSIEU	Mme GRANGEOT Christelle
BOUGE CHAMBALUD	Mr ANDRE Sébastien
CHALON	Mme TYRODE Elisabeth
CHANAS	Mr MALATRAIT Jean Charles - Mme COULAUD Raymonde
CHEYSSIEU	Mr BONNETON Gilles
CLONAS SUR VAREZE	Mr VIALLATTE Régis
JARCIEU	Mr BERHAULT Yann
LE PEAGE DE ROUSSILLON	Mr MONDANGE André - Mr DARBON Thierry - Mme ALBUS Delphine - Mr COURION Sébastien
LES ROCHES DE CONDRIEU	Mme DUGUA Isabelle - Mr PAVONI Jean François
MOISSIEU SUR DOLON	Mr MANIN Gilbert
MONSTEROUX MILIEU	Mr MERLIN Denis
PISIEU	Mr DURIEUX Jean Luc
POMMIER DE BEAUREPAIRE	Mr PASCAL Michel
PRIMARETTE	Mr MERCIER Serge
REVEL TOURDAN	Mme DEZARNAUD Sylvie
ROUSSILLON	Mr DURANTON Robert - Mr PEY René - Mme BONNET Josette - Mr ROUSVOAL Marc - Mme HAINAUD Marie-Christine - Mr BOUSSARD Gérard - Mme LINOSSIER Nathalie
SABLONS	Mr TEIL Laurent
SAINT ALBAN DU RHONE	Mr CHAMBON Denis
SAINT CLAIR DU RHONE	Mme LECOUTRE Sandrine - Mr MERLIN Olivier - Mr DESSEIGNET Frédéric
SAINT JULIEN DE L'HERMS	Mr MONTEYREMARDE Axel
SAINT MAURICE L'EXIL	Mr GENTY Philippe - Mr CORRADINI Louis - Mme RABIER Christine - Mr RULLIERE Claude
SAINT PRIM	Mr CROS Michel

SALAISE SUR SANNE

Mr VIAL Gilles - Mme BUNIAZET Françoise – Mme GIRAUD
Dominique - Mr AZZOPARDI Xavier
Mr LHERMET Claude
Mr REY Jean Marc

SONNAY
VERNIOZ

EXCUSES AVEC POUVOIR : Mme LIBERO Marie France pouvoir à Mme RABIER Christine – Mme CHOUCHANE Aïda pouvoir à Mr CORRADINI Louis – Mme ROBERJOT Véronique pouvoir à Mr MONDANGE André – Mr GARNIER Jacques pouvoir à Mr MONTEYREMARX Axel – Mme MOREL Nathalie pouvoir à Mr TEIL Laurent -

EXCUSES : Mme OGIER Karelle – Mr IMBLOT Jean Paul – Mr BECT Gérard - Mr DOLPHIN Jean Michel – Mr FLAMANT Yann – Mr GIRARD Gabriel - Mr ILTIS Laurent – Mme BATARAY Zerrin – Mr MOUCHIROUD Robert – Mr SATRE Luc

Monsieur Robert DURANTON a été élu secrétaire de séance.

OBJET : Finances : décision modificative n°1 – budget eau

- Vu le Code général des collectivités territoriales,
- Vu la délibération du Conseil communautaire du 27 mars 2023 adoptant le budget primitif,
- Vu la délibération du Conseil communautaire du 26 juin 2023 adoptant le budget supplémentaire,
- Vu la délibération du Conseil communautaire du 26 juin 2023 relative à la dissolution du syndicat des eaux Gerbey Bourrassonnes,

Considérant que pour passer les écritures comptables liées à la dissolution du syndicat et pour ajuster les montants à amortir, il est nécessaire de modifier le budget annexe de l'eau afin d'intégrer les résultats du syndicat des eaux Gerbey Bourrassonnes et d'ajuster les montants à amortir en fonction des biens acquis en cours d'exercice :

- Les résultats du syndicat : 245 194.86 € en fonctionnement et 49 735.26 € en investissement ;
- L'amortissement des biens du syndicat qui ont été repris ainsi que les biens acquis en cours d'exercice pour 180 000.00 € ;
- Le remboursement de la quote-part des emprunts à Vienne Condrieu agglomération : Remboursement des intérêts pour 8 900.00 € et remboursement du capital pour 90 000.00 € ;
- Le surplus résultant de la différence entre les recettes et les charges est inscrit en dépenses imprévues : 56 294.86 € en fonctionnement et 139 735.26 € en investissement. Ces lignes permettant, si nécessaire, de faire des virements de crédits.

**Le Conseil communautaire,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité de ses membres,**

DECIDE de modifier le budget eau comme suit :

Dépenses de fonctionnement	Montant
6811 – Dotations aux amortissements	180 000.00 €
Total chapitre 042	180 000.00 €
6618 – Intérêts des autres dettes	8 900.00 €

Total chapitre 66	8 900.00 €
022 Dépenses imprévues	56 294.86 €
Total Chapitre 022 Dépenses imprévues	56 294.86 €
Total des dépenses de fonctionnement	245 194.86 €
Recettes de fonctionnement	
002 – Excédent de fonctionnement reporté	245 194.86 €
Total chapitre 002	245 194.86 €
Total des recettes de fonctionnement	245 194.86 €

Dépenses d'investissement	
1687 – Autres dettes	90 000.00 €
Total chapitre 16	90 000.00 €
020 – Dépenses imprévues	139 735.26 €
Total chapitre 020	139 735.26 €
Total des dépenses d'équipement	229 735.26 €
Recettes d'investissement	
001 – Excédent d'investissement reporté	49 735.26 €
Total chapitre 001	49 735.26 €
281531 - Réseaux d'adduction d'eau	180 000.00 €
Total chapitre 040	180 000.00 €
Total des recettes d'investissement	229 735.26 €

AUTORISE Madame la Présidente à signer tout document relatif à ce dossier,

CHARGE Madame la Présidente et Monsieur le responsable du service de gestion comptable roussillonnais, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait conforme
 La Présidente,
Sylvie DEZARNAUD